

Description

Description d'un certain lot de grève et en eau profonde du lac Des-Quinze en front d'une partie du lot 21 du rang 1, canton de Latulipe, concédé au Gouvernement du Canada le 19 Novembre 1936, par un Arrêté du Conseil no. 3232.

Le dit lot de grève étant cette partie du lac Des-Quinze située en front d'une partie du lot 21, rang 1, canton de Latulipe bordée en rouge sur le plan ci-contre fait d'après un plan de Georges E. Morency arpenteur géomètre date du 2 Juillet 1936, dont le périmètre se décrit plus précisément comme suit; à savoir:-

Partant de l'Extrémité Ouest de la ligne séparative des lots 21 et 22 du rang II et sur les courses et distances suivantes, successivement, Sud $89^{\circ}32'$ Ouest. - 72.2 pieds; Sud $38^{\circ}16'$ Ouest. - 32 pieds et Nord $51^{\circ}44'$ Ouest. - 10 pieds au coin Sud-Est du dit lot de grève; de là successivement: Nord $51^{\circ}44'$ Ouest. - 135 pieds; Nord $38^{\circ}16'$ Est. - 64 pieds; Sud $51^{\circ}44'$ Est. - 135 pieds jusqu'à la rive Sud-Est du lac Des-Quinze; de là, suivant vers le Sud-Ouest la dite rive sur une distance de 64 pieds jusqu'au point de départ; le dit lot contenant en superficie 8640 pieds carrés (0.19 acre); les courses ci-dessus sont astronomiques et les distances en pieds anglais.

Dossier 20901/36
40